

Le temps périscolaire et les contraintes professionnelles des parents

Olivia Sautory, Drees, Vincent Biauxque et Joëlle Vidalenc, division Emploi, Insee

Les parents qui travaillent doivent s'organiser pour assurer la prise en charge de leurs enfants avant l'école, le midi, à la sortie des cours ou encore le mercredi. C'est d'autant plus nécessaire que les enfants sont jeunes. Ainsi, sept élèves de maternelle ou de primaire sur dix déjeunent à la cantine lorsque leurs deux parents travaillent, contre un peu plus d'un tiers lorsqu'au moins un des parents ne travaille pas. La plupart vont à l'école et rentrent chez eux avec leurs parents. Lorsque les deux parents travaillent à temps complet, près d'un élève de primaire sur deux ne les retrouve pas directement après la journée de classe, et quatre sur dix ne les voient ni l'un ni l'autre le mercredi en journée. La grande majorité des collégiens déjeunent à la cantine, se rendent au collège et rentrent chez eux seuls. Une fois rentrés, 16 % d'entre eux sont seuls.

En France, en 2010, un peu moins de 10 millions d'enfants sont scolarisés en maternelle, en primaire ou au collège (*définitions*). L'amplitude de leur journée de classe est souvent inférieure à celle de la journée de travail de leurs parents, déplacements inclus. Les services « périscolaires » le matin, le midi, après les cours ou encore le mercredi tendent à combler cette différence. L'étude s'intéresse aux élèves de maternelle, primaire ou collège (*sources*), ayant entre 2 et 14 ans, et vivant dans des familles en couple, recomposées ou non (*définitions*).

À la maternelle, les temps périscolaires sont surtout pris en charge par les parents

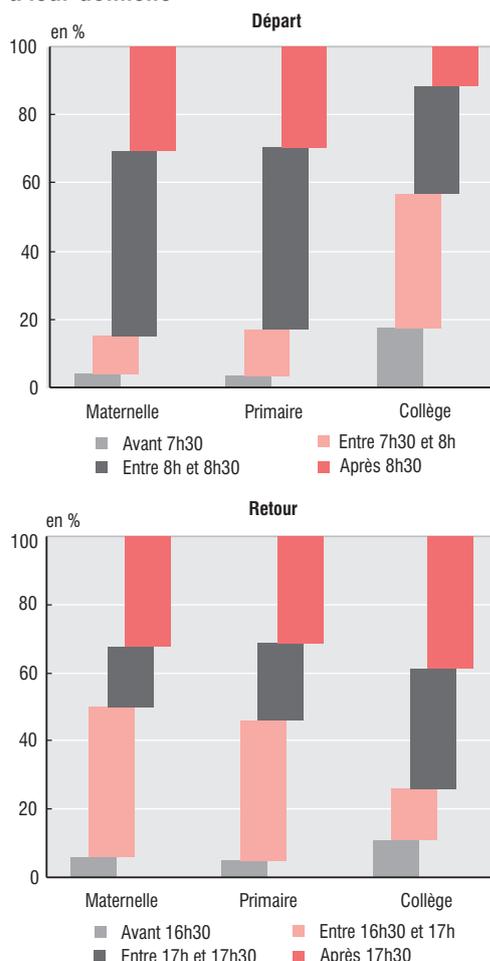
Lors d'une journée ordinaire (*définitions*), la très grande majorité des élèves de maternelle partent à l'école et rentrent chez eux avec au moins un de leurs parents, voire les deux (*tableau 1*). Pour ces trajets, le rôle de la mère est prépondérant (sept enfants sur dix sont accompagnés par la mère contre trois enfants

sur dix par le père). 6 % se rendent à l'école en compagnie d'un intervenant extérieur.

Parmi les élèves de maternelle scolarisés à la journée ou de primaire, 16 % partent de chez eux avant 8 h (*graphique*). Quelques élèves partent très tôt (avant 7h30) mais les services périscolaires du matin n'étant pas identifiés dans cette étude, il est impossible de dire s'ils se rendent directement à l'école, à la garderie ou chez un intervenant extérieur.

Après la classe, un tiers des élèves de maternelle et de primaire ne rentrent pas directement

Heures de départ et de retour des élèves à leur domicile



Lecture : lors d'une journée ordinaire (*définitions*), 54% des élèves de primaire partent de leur domicile entre 8h et 8h30, 39% des collégiens sont de retour à leur domicile après 17h30.

Champ : enfants scolarisés toute la journée et vivant avec des parents en couple.

Source : Insee, enquête Emploi et module complémentaire sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle 2010.

1 Journée ordinaire des écoliers et des collégiens

en %

	Maternelle				Primaire		Collège	
	Scolarisés à la demi-journée		Scolarisés à la journée		Départ	Retour	Départ	Retour
	Départ	Retour	Départ	Retour				
Accompagnement lors des trajets aller et retour au domicile								
Parents	93	94	93	92	82	80	35	28
Mère	61	58	59	61	54	52	20	18
Père	19	24	21	19	18	18	11	7
Mère et père	13	12	13	12	10	10	4	3
Intervenant extérieur*	6	6	6	7	7	6	3	3
Seul ou avec d'autres enfants	1	0	1	1	11	14	62	69
Repas du midi								
À la cantine	-	-	60	-	59	-	74	-
Seul ou avec une personne du ménage (au domicile)	-	-	32	-	35	-	24	-
Avec une personne rémunérée	-	-	5	-	1	-	0	-
Chez les grands-parents	-	-	3	-	4	-	1	-
Autre	-	-	0	-	1	-	1	-
Activités après la classe								
Rentre directement à la maison ou chez l'autre parent	65	65	66	66	70	70	89	89
Reste dans l'enceinte de l'école (étude, garderie...)	3	3	20	20	19	19	4	4
Activités sportives, culturelles ou centre de loisirs	0	0	4	4	5	5	5	5
Chez une personne rémunérée	24	24	5	5	2	2	0	0
Autre personne / autre lieu collectif	8	8	5	5	4	4	2	2
Présence d'une personne à la maison une fois les enfants rentrés chez eux								
Parents	94	94	93	93	90	90	74	74
Mère	48	48	53	53	52	52	42	42
Père	11	11	16	16	17	17	17	17
Mère et père	35	35	24	24	21	21	20	20
Autres personnes	5	5	6	6	8	8	10	10
Personne du ménage	0	0	1	1	3	3	7	7
Grands-parents	1	1	2	2	2	2	0	0
Personne rémunérée	4	4	3	3	2	2	1	1
Autre	0	0	0	0	1	1	2	2
Seul	1	1	1	1	2	2	16	16

* Les intervenants extérieurs regroupent les grands-parents et d'autres personnes rémunérées ou non (voisins, oncle, tante, etc.).

Lecture : lors d'une journée ordinaire, 93 % des élèves de maternelle scolarisés à la demi-journée se rendent à l'école avec leurs parents le matin. 59 % des enfants scolarisés en primaire prennent leur repas du midi à la cantine. 20 % des élèves de maternelle scolarisés à la journée restent dans l'enceinte de l'école après la classe. 90 % des élèves de primaire sont avec leurs parents une fois rentrés à la maison, le soir après l'école.

Champ : enfants vivant avec des parents en couple.

Source : Insee, enquête Emploi et module complémentaire sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle 2010.

à la maison : les élèves de maternelle scolarisés à la demi-journée vont principalement chez une personne rémunérée pour les garder ; les autres restent essentiellement dans l'enceinte de l'école (étude, garderie...). Pour ces derniers, le retour à la maison est plus tardif (17 h 54 contre 16 h 45).

Une fois rentrés à la maison, plus de neuf élèves de maternelle ou de primaire sur dix sont avec leurs parents, le plus souvent la mère.

Le mercredi, la famille est très présente pour prendre en charge les élèves scolarisés en maternelle ou en primaire (tableau 2). Environ deux tiers de ces enfants passent un moment avec leurs parents le mercredi matin et 12 % avec leurs grands-parents (idem pour le mercredi après-midi). Ces proportions sont plus élevées chez les très jeunes

enfants de maternelle scolarisés à la demi-journée, qui ont 2 ans et 11 mois en moyenne.

En primaire, le début de l'autonomie et le développement des activités extrascolaires

La cantine est un service périscolaire essentiel pour la plupart des enfants scolarisés à plein temps : 60 % des élèves de maternelle ou de primaire y déjeunent. Lorsque les deux parents travaillent, ce pourcentage s'élève à 72 % en maternelle et 69 % au primaire (37 % et 36 % lorsqu'au moins un parent ne travaille pas). Quand ils ne déjeunent pas à la cantine, la grande majorité des enfants rentrent chez eux, et mangent seuls ou avec quelqu'un du ménage. 5 % des élèves de maternelle prennent ce

repas avec des personnes spécialement rémunérées pour cette tâche. Les élèves du primaire n'ont quant à eux quasiment pas recours à ces intervenants extérieurs le midi. Parallèlement, la présence des parents pour les trajets est moins importante. Presque 20 % de ces enfants ne sont pas accompagnés par leurs parents.

Un quart ne passent aucun moment de la journée du mercredi (hors soirée) avec eux (tableau 3). La situation professionnelle des parents, en particulier leur temps de travail, a une influence certaine sur leur présence le mercredi. En effet, la proportion d'enfants qui ne voient pas leurs parents le mercredi passe à 42 % quand les deux parents travaillent à temps complet. C'est lorsque le père ou la mère est cadre que ce taux est le plus élevé.

2 Le mercredi des écoliers et des collégiens

en %

	Maternelle				Primaire		Collège	
	Scolarisés à la demi-journée		Scolarisés à la journée					
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Parents	75	78	67	66	64	59	14	47
Ecole, crèche, garderie ou étude	2	1	3	2	3	1	80	1
Activités (sport...), cours particuliers	2	2	7	10	15	32	3	42
Centre aéré ou de loisirs	1	1	11	11	8	7	0	1
Grands-parents	16	17	12	13	12	11	1	4
Personne rémunérée	14	13	7	7	3	2	0	0
Personne non rémunérée (voisin, oncle...)	3	3	1	1	2	1	0	1
Seul ou avec d'autres enfants	0	0	1	2	6	5	5	19

Lecture : 42 % des élèves de collège ont des activités sportives ou des cours particuliers le mercredi après-midi. Le total de chaque colonne dépasse 100 % car il peut y avoir plusieurs activités dans une même demi-journée.

Champ : enfants vivant avec des parents en couple.

Source : Insee, enquête Emploi et module complémentaire sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle 2010.

3 Caractéristiques socio-démographiques des élèves et de leur famille

en %

	Primaire		Collège	
	Ne retrouve pas directement ses parents après les cours*	Ne voit pas ses parents le mercredi en journée	Seul après les cours	Seul le mercredi après-midi
Ensemble	33	25	16	12
Garçons	34	27	17	13
Filles	32	23	14	11
Île-de-France	32	34	17	28
Autres régions	33	23	16	9
Au moins un inactif ou un chômeur dans le couple	13	12	3	8
Deux actifs ayant un emploi	42	30	22	14
Mère à temps partiel	37	15	15	10
Deux parents à temps complet	47	42	27	17
<i>le père travaille à domicile habituellement</i>	43	36	27	11
<i>la mère travaille à domicile habituellement</i>	28	18	17	6
<i>au moins un parent est cadre</i>	60	57	34	21
<i>aucun parent n'est cadre</i>	43	37	24	15

* Enfants qui restent dans l'enceinte de l'école après une journée ordinaire de classe ou qui vont à diverses activités, ou encore qui rentrent directement chez eux mais qui retrouvent d'autres personnes que leurs parents.

Lecture : 17 % des collégiens dont les deux parents travaillent à temps complet, restent seuls ou avec d'autres enfants pendant toute l'après-midi du mercredi.

Champ : enfants vivant avec des parents en couple.

Source : Insee, enquête Emploi et module complémentaire sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle 2010.

C'est aussi en région Île-de-France qu'il y a le plus d'écoliers dans cette situation (34 % contre 23 % dans les autres régions) ; ceci peut s'expliquer par des temps de déplacement en moyenne plus longs, ainsi que par une proportion plus forte de cadres dans la population active. Par ailleurs, un tiers des élèves de primaire ne retrouvent pas directement leurs parents après l'école (42 % lorsque les deux parents travaillent). Certains de ces enfants restent à la garderie, au centre de loisirs ou ont diverses activités, et d'autres rentrent directement chez eux sans que leurs parents soient présents à la maison.

Dans ce cas, les parents délèguent leur prise en charge à d'autres adultes : grands-parents, personne du ménage, personne rémunérée ou non... Là encore, le temps de travail des parents influence a priori leur temps de présence auprès des enfants. Ainsi, lorsque les deux parents travaillent et que la mère exerce son activité à temps partiel, 37 % des élèves de primaire ne rentrent pas directement chez eux après les cours ou sont pris en charge à leur domicile par d'autres personnes contre 47 % des élèves dont les deux parents travaillent à temps complet. Ceci est sans doute lié aux horaires de sortie du

travail des parents, mais l'information ne figure pas dans l'enquête. Cette proportion est plus élevée si le père ou la mère est cadre - dont les heures de sortie sont en moyenne plus tardives - et elle est plus faible lorsque le père ou la mère est employé, ouvrier ou indépendant. À l'inverse, les enfants retrouvent leurs parents plus fréquemment directement après l'école, quand ceux-ci déclarent travailler habituellement à leur domicile (artisans, commerçants, enseignants...). Ce phénomène est bien plus marqué quand c'est la mère qui travaille à domicile. Alors que la présence des parents se fait plus rare au fil des années, les activités extrascolaires s'intensifient : un peu plus de 40 % des élèves de primaire et des collégiens font du sport ou suivent des cours particuliers le mercredi.

Au collège, de plus en plus de moments seuls ou avec des copains

En journée ordinaire, les collégiens partent un peu plus tôt à l'école que les élèves de maternelle ou de primaire (quatre sur dix entre 7 h 30 et 8 h, et trois sur dix entre 8 h et 8 h 30), et s'y rendent majoritairement seuls ou avec d'autres enfants. Ils sont aussi plus nombreux à déjeuner à la cantine (74 %). Le soir, la plupart des collégiens rentrent directement chez eux après les cours (89 %) ; les autres restent à l'étude ou pratiquent des activités sportives ou culturelles à l'extérieur. Leurs horaires de classe étant très variables, l'heure de retour à la maison l'est aussi. En particulier, ils peuvent être amenés à rentrer

assez tôt dans l'après-midi. À la fin de la journée, 70 % des collégiens rentrent seuls ou avec d'autres élèves et près de 60 % effectuent les deux trajets seuls.

Parmi les collégiens qui ont des activités sportives ou culturelles à l'extérieur de l'établissement après les cours, 63 % rentrent avec leurs parents. Ces derniers ne souhaitant probablement pas que leurs enfants rentrent seuls à une heure tardive (35 % des collégiens qui sont de retour chez eux après 17 h 30 rentrent accompagnés contre 29 % des autres collégiens). Une fois rentrés à la maison, la majorité des collégiens sont avec leurs parents et éventuellement d'autres personnes. En revanche, ils sont 16 % à se retrouver seuls. Cette situation varie une fois de plus avec la situation professionnelle des parents : 22 % des collégiens dont les deux parents travaillent sont seuls une fois rentrés chez eux contre 3 % de ceux dont un parent n'a pas d'emploi. 27 % des collégiens dont les deux parents travaillent à temps complet sont seuls une fois rentrés à leur domicile. Cette proportion est à nouveau plus forte parmi les enfants de cadres.

Le mercredi matin, 80 % des collégiens ont cours. L'après-midi, 42 % d'entre eux pratiquent des activités sportives ou suivent des cours particuliers, mais ils sont aussi 12 % à passer toute l'après-midi du mercredi seuls ou avec d'autres enfants. Ces élèves ne fréquentent donc aucune structure d'accueil le mercredi après-midi. En Île-de-France, 28 % des collégiens restent seuls ou avec d'autres enfants le mercredi après-midi contre seulement 9 % dans les autres régions. Par ailleurs, la proportion de collégiens qui restent seuls le mercredi après-midi s'élève à 17 % quand les parents travaillent tous les deux à temps complet.

Les enfants des familles monoparentales fréquentent davantage les structures périscolaires

Quand une mère ou un père est seul dans un ménage, la prise en charge des enfants semble a priori plus difficile car il ne peut y avoir de partage des tâches. Les élèves partent en moyenne à la même heure, qu'ils vivent dans une famille monoparentale ou avec des parents en couple. En revanche, lorsqu'ils vivent dans une famille monoparentale, les élèves de primaire et de collège sont un peu moins souvent accompagnés et accompagnés par leur parent et se rendent (ou rentrent) plus souvent seuls ou avec d'autres enfants à l'école ou au collège. Ils déjeunent aussi plus souvent à la cantine, surtout à l'école primaire. Les élèves de primaire et du collège restent plus souvent à l'étude ce qui implique de fait un retour plus tardif à la maison que pour les autres enfants. Une fois rentrés chez eux, ils sont plus souvent seuls.

Le mercredi après-midi, les enfants des familles monoparentales voient moins souvent leurs parents que les autres. En outre, les élèves de primaire vont plus souvent au centre aéré et les collégiens sont plus souvent seuls ou avec leurs grands-parents (26 % passent une partie du mercredi après-midi seuls ou avec d'autres enfants).

Sources

Les données sont issues du module complémentaire 2010 sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Cette enquête est un complément de l'enquête Emploi 2010, collectée par l'Insee à la demande d'Eurostat. Elle concerne les personnes âgées de 15 à 64 ans en ménage ordinaire interrogées pour la sixième et dernière fois à l'enquête Emploi. Une personne par ménage a été interrogée. 24 302 personnes ont répondu à l'enquête, en particulier à des questions portant sur

leurs enfants ou sur les enfants de leur conjoint.

Le champ de l'étude est l'ensemble des élèves de 2 à 14 ans scolarisés en maternelle, primaire ou collège. Les élèves de primaire ou de collège scolarisés à la demi-journée ou internes ont été exclus de l'analyse. Au total, l'étude repose sur 11 201 enfants.

Définitions

École primaire : ici, il s'agit de l'école élémentaire qui comporte les niveaux du CP au CM2.

Couple : on considère qu'un ménage avec des enfants est du type « couple », si la personne de référence et son conjoint habitent dans le même logement. Dans les autres cas, le ménage sera considéré comme « famille monoparentale ». L'étude est centrée sur les enfants vivant avec des parents en couple. Il s'agit dans la majorité des cas des parents de l'enfant. Par souci de lisibilité, on désigne par « mère » la femme du foyer et par « père » l'homme du foyer même s'il peut s'agir d'un beau-père ou d'une belle-mère (famille recomposée).

Journée ordinaire : il s'agit d'une journée type qui permet d'appréhender l'organisation familiale autour de la journée scolaire ordinaire d'un enfant. Le jeudi a été choisi car c'est le jour le plus représentatif en moyenne (le lundi peut être particulier car c'est le lendemain du week-end ; le mardi et le vendredi se situent quant à eux juste avant un moment de repos).

Bibliographie

- S. Ananian et D. Bauer, « Le temps périscolaire » *Études et Résultats* n° 611, Drees, novembre 2007.
- S. Micheaux et O. Monso, « Faire garder ses enfants pendant son temps de travail » *Insee Première* n°1132, avril 2007.

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ **Pour vous abonner à INSEE PREMIÈRE :**

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2011

Abonnement annuel : 81 € (France) 101 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Cotis

Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister

Maquette : Brigitte Rols

Impression : Jouve

Code Sage IP111370

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2011



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES